

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

Union - Discipline – Travail



Republique de Côte d'Ivoire

Union – Discipline – Travail

---



**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**



**MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITÉ**

-----



**PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET A  
L'ASSAINISSEMENT  
PASEA - CRÉDIT IDA 7562-CI**

**RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EAU HYGIENE  
ASSAINISSEMENT (EHA) POUR LE PROJET D'APPUI A LA  
SECURITE DE L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT  
(PASEA)**

**TERMES DE REFERENCE**

-----

**SEPTEMBRE 2024**

# **RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EAU HYGIENE ASSAINISSEMENT (EHA) POUR LE PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT (PASEA)**

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

### **1.1. Contexte**

Le changement climatique en Côte d'Ivoire se manifeste particulièrement par une hausse des températures, des modifications du régime des précipitations et des cours d'eau, la réduction des réserves en eau et un accès difficile à l'eau pour les populations les plus pauvres. Il est démontré que sans la maîtrise de l'eau, il sera difficile d'atteindre les objectifs du Plan national de développement (PND) 2021-2025 notamment la réduction des inégalités régionales (Pilier V du PND).

Dans le cadre donc des programmes et projets conçus pour l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et l'atteinte des ODD, le Gouvernement a sollicité auprès de la Banque Mondiale (BM), un prêt de 250 millions USD soit 156 Mds FCFA pour le financement du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA). Ce projet a pour objectifs le développement et le renforcement de la gestion intégrée des ressources en eau, l'amélioration de la gouvernance et de la viabilité financière du secteur de l'hydraulique urbaine. Ces objectifs s'étendent à l'accroissement de l'accès à des services améliorés d'eau potable et d'Assainissement dans des régions cibles de la Côte d'Ivoire. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Hydraulique, de l'assainissement et de la Salubrité (MINHAS).

### **1.2. Structure du PASEA**

Le PASEA est un projet multisectoriel qui implique tous les bénéficiaires de l'eau y compris l'hydraulique humaine, l'élevage, les ressources halieutiques, l'agriculture et les mines. Il est financé à 100% par la Banque mondiale suivant le model IPF-PBC (Investment Program Financement and Performance Based Contracting ou Contrat basé sur la performance) et se déroulera sur une période de six (06) ans dans la première phase. Le Model IPF-PBC encadre les projets pour lesquels une partie des décaissements est liée à l'atteinte de résultats ciblés.

La mise en œuvre du PASEA est assurée et coordonnée par la Cellule de Coordination du PASEA. Elle est appuyée par l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), l'Office National de l'assainissement et du Drainage (ONAD), la Direction de l'Hydrologie, la Direction de l'assainissement Rural (DAR), la Direction Générale de Ressources en Eau (DGRE) qui font office d'agence d'exécution. La Cellule de Coordination du PASEA (CC-PASEA) aura un démembrement à Korhogo avec des équipes techniques chargées de la coordination des activités sur les sites.

Les composantes du PASEA incluent :

- Gestion et mobilisation des ressources en eau : 54 MUSD (32 Mds FCFA) ;
- Amélioration de l'accès à l'eau potable : 100 MUSD (60,8 Mds FCFA) ;

- Amélioration de l'accès aux services d'assainissement et d'hygiène : 52 MUSD (31,6 Mds FCFA) ;
- Renforcement institutionnel et gestion du projet : 44 MUSD (18,9 Mds FCFA).

L'ONEP aura la responsabilité fiduciaire de la composante amélioration de l'accès à l'eau potable et l'ONAD aura la responsabilité fiduciaire de la composante amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu urbain. Les autres composantes (DGRE (MINEF), DAR (MINHASS) et DH (MINHASS) sont exécutées par les Agences d'Exécution placées sous la tutelle de la CC-PASEA.

### **1.3. Justification**

Le PASEA se propose d'utiliser une partie du financement pour le recrutement d'un Spécialiste Eau Hygiène Assainissement (EHA) pour le suivi de la mise en œuvre de la composante « Amélioration de l'accès aux services d'assainissement et d'hygiène » du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et à l'Assainissement (PASEA).

*Les candidatures féminines sont fortement encouragées.*

## **2. TACHES ET RESPONSABILITES**

### **2.1. Responsabilités et Missions**

Sous la responsabilité du Coordonnateur du PASEA et sous la supervision du Responsable de la Cellule Opérationnelle, le Spécialiste EHA aura pour mission la coordination des activités de la composante Amélioration de l'accès aux services d'assainissement et d'hygiène. Cette composante inclut les activités menées par la DAR et celles menées par l'ONAD. Il sera le garant de la qualité et de la pertinence des approches techniques proposées et veillera au respect des exigences énoncées par les bailleurs de fonds.

### **2.2. Tâches du Spécialiste EHA**

#### **2.2.1. Au titre de la participation et de l'appui aux activités générales du Projet**

- Assister le Responsable de la Cellule Opérationnelle dans l'élaboration des divers rapports de progression des activités EHA ainsi que les notes de synthèse à l'attention des acteurs et des bailleurs de fonds du projet ;
- Entreprendre sous la supervision du Responsable de la Cellule Opérationnelle, toute initiative visant le suivi, l'évaluation et la mise en œuvre des activités de la composante Amélioration de l'accès aux services d'Assainissement et d'hygiène, susceptible de promouvoir l'efficacité et la bonne exécution du Projet ;
- Renseigner le cadre de suivi des performances du projet à partir des résultats et impacts du projet ;

- Elaborer les différents documents techniques et financiers relatifs aux activités de sa compétence et participer aux réunions de supervisions, du comité de pilotage et de toute autre réunion ou séances de travail à la demande du Responsable de la Cellule Opérationnelle ;
- Contribuer activement à la rédaction des publications scientifiques relatives aux domaines de l'Assainissement ;
- Participer à l'identification et à la préparation des projets futurs.

### **2.2.2. Au titre de la gestion administrative des agences d'exécution**

- Valider le programme d'activités de la DAR ;
- Accompagner l'ONAD dans l'élaboration et la validation des rapports d'activités
- Veiller à ce que les activités des équipes opérationnelles des agences d'exécution soient réalisées convenablement, avec succès et dans le temps ;
- Valider les rapports d'activités de la DAR pour les paiements sur la base des états fournis ;
- Superviser les activités de la DAR et organiser des réunions hebdomadaires ou mensuelles d'échanges sur l'état d'exécution des activités de la composante Accès à l'Assainissement Rural ;
- Encourager la DAR à utiliser les nouvelles technologies pour accélérer la mise en œuvre des projets ;
- Évaluer les besoins de renforcement des capacités et de formation des agences d'exécution des projets ;
- Contribuer au recrutement et à l'intégration des assistants et autres staffs nécessaires pour son équipe.
- Evaluer les agents sous sa supervision et rendre compte au Responsable du Suivi Opérationnel ;
- Contribuer au renforcement des capacités des staffs juniors, des stagiaires et autres.

### **2.2.3. Au titre de la passation des marchés**

- Faire la revue des termes de référence des études à réaliser ;
- Faire la revue des aspects techniques des demandes de proposition et des dossiers d'appel d'offre ;
- Faire la revue qualitative des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) avant qu'il ne soit soumis à l'avis de non objection de la Banque ;
- Participer aux activités de passation de marchés dans le cadre des activités du projet ;

- Veiller à l'utilisation systématique des dossiers types de la Banque, notamment les versions récentes disponibles sur le site internet de la Banque mondiale.

#### **2.2.4. Au titre du suivi opérationnel des activités spécifiques à la composante Amélioration de l'accès aux services d'assainissement et d'hygiène**

- Tenir et exposer la fiche des problèmes et obstacles et consigner dans un mémorandum les propositions de solutions à ventiler aux acteurs concernés ;
- Assurer la conformité avec des ouvrages WASH avec les standards nationaux et/ou internationaux ;
- Supporter le secteur de l'ingénierie sociale et la communication dans la visibilité et la durabilité des ouvrages EAH construits ;
- Coordonner et superviser les relations de travail avec toutes les parties prenantes locales du projet et servir de personne contact entre elles et l'équipe du projet afin de mobiliser les acteurs locaux et de promouvoir les activités WASH et les résultats du projet ;
- Assurer avec l'ONEP que les écoles et les centres sont raccorder à l'eau potable ;
- Analyser les éventuels retards constatés sur les chantiers et proposer des solutions ;
- Identifier proactivement les problèmes, les signaler pour orienter les ajustements aux plans et aux calendriers de mise en œuvre ;
- Apporter son expertise dans la supervision des chantiers et à la bonne exécution des travaux ;
- Identifier les dysfonctionnements au niveau des chantiers et ouvrages, ainsi que leurs conséquences et proposer des solutions pour y remédier ;
- Conduire les missions de contrôle opérationnel de terrain en lien avec la DAR afin de s'assurer que les travaux sont exécutés conformément aux prescriptions techniques et que le suivi des activités confiées aux Agences d'Exécution se déroulent de manière satisfaisante ;
- Renseigner le cadre de suivi des performances du projet à partir des résultats et impacts du projet ;
- Participer aux revues des différentes politiques sectorielles et études stratégiques dans le secteur de l'eau, l'assainissement et hygiène ;
- Tenir à jour le tableau d'avancement des activités du projet relevant de sa composante ;
- Participer aux missions de réceptions provisoires et définitives des travaux du projet ;

#### **Dans le cadre des activités mises en œuvre par l'ONAD :**

- Apporter un appui pour que les opérations et les activités soient conformes aux exigences du bailleur ;

- Apporter un appui pour que les documents liés aux projets soient disponibles et mis à jour ;
- Apporter un appui dans le processus de passation des marchés en collaboration avec le SPM de l'UCP, et dans le reporting dans le système de la Banque Mondiale et dans le suivi évaluation en collaboration avec le Spécialiste Suivi Evaluation de l'UCP ;
- Assurer le monitoring/reporting de la mise en œuvre des activités des agences d'exécution en collaboration avec le Spécialiste Suivi Evaluation de l'UCP.

Les missions énumérées ci-dessus ne sont pas exhaustives. Par conséquent, le Responsable de du Suivi Opérationnelle peut être amené à réagir avec diligence et à confier toutes autres tâches au Spécialiste EHA qui pourraient être nécessaires pour la bonne exécution du projet.

### 3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

#### 3.1. Barème de notation

Niveau de Satisfaction	Note
Le Spécialiste dépasse largement les exigences	5
Le Spécialiste dépasse les exigences	4
Le Spécialiste satisfait aux exigences	3
Le Spécialiste présente quelques difficultés	2
Le Spécialiste ne satisfait pas aux exigences	1

#### 3.2. Critères Intrinsèques

##### 3.2.1. Indicateur 1 : Ethique/Intégrité

- Capacité à se remettre en cause et à s'ajuster ;
- Objectivité et intégrité, même dans des situations difficiles ;
- Formation aux normes d'éthique (1h).

##### 3.2.2. Indicateur 2 : Connaissances et Compréhension organisationnelle

- Connaissances nécessaires à l'accomplissement de son travail et des domaines d'intervention du Projet/Programme ;
- Bonne compréhension de la dynamique interne de l'organisation, de ses enjeux, de ses orientations et de ses valeurs ;

- Deux (02) formations annuelles obligatoires passées avec succès pour le renforcement de capacité.

### **3.2.3. Indicateur 3 : Proactivité et Innovation**

- Capacité à dépasser les attentes organisationnelles ;
- Proactivité et capacité à trouver des solutions et à innover ;
- Capacité à travailler sous pression.

### **3.2.4. Indicateur 4 : Relations interpersonnelles**

- Capacité à travailler en équipe et à valoriser les contributions des autres ;
- Capacité à traiter les collaborateurs avec respect et équité ;
- Capacité à s'adapter au changement ;
- Capacité d'une bonne communication.

## **3.3. Critères Techniques**

### **3.3.1. Indicateur 1 : Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) et résultats programmatiques**

- Elaboration du Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) (Présentation et rapport) élaboré au plus tard, le 02 Septembre de l'année N avant le début de l'année N+1 ;
- Au moins 90% des prévisions de décaissement annuelles sont atteintes. L'indicateur de performance mesure le pourcentage décaissé sur les décaissements prévisionnels de la période ;
- Au moins 90% des activités prévues dans le PTAB sont exécutées ;
- Au moins 90% des Indicateurs de résultats annuels du Projet/Programme sont atteints.

### **3.3.2. Indicateur 2 : Coordination et Supervision**

- Au moins 90 % des diligences et recommandations ressources en eau et barrages issues des missions de supervision et Revues du portefeuille sont entièrement exécutées ;
- Les programmes d'activités des agences d'exécution sont validés au plus tard le 02 Septembre de l'année N avant le début de l'année N+1 ;
- Les rapports trimestriels d'activités des agences d'exécution sont validés au plus tard le 30 du mois suivant la fin du trimestre ;
- Les rapports trimestriels du Spécialiste sont transmis au plus tard le 30 du mois suivant la fin du trimestre.
- Les rapports techniques et les PV de validation et de réception provisoires sont correctement archivés (physiques et numériques).

## **4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES**

### **Qualifications**

- Ingénieur en Eau et Assainissement, Génie Civil/Rural ou des Travaux Publics (BAC + 5 minimum) ou équivalent.

### **Expériences Générales**

- Avoir au minimum Dix (10) années d'expériences professionnelles dans les domaines de l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA).

### **Expériences Spécifiques**

- Avoir une expérience spécifique minimum de cinq (05) ans dans le suivi et la supervision de projets ou programmes EHA ;
- Une expérience d'au moins trois (03) ans en tant que Spécialiste ou Expert Hygiène et Assainissement au sein d'une organisation travaillant sur des projets financés par la Banque mondiale ou tout autre partenaire technique et financier (PTF) international ;
- Une expérience de suivi et/ou évaluation d'au moins trois (03) projets de construction ou de réhabilitation d'infrastructure d'assainissement réalisés dans le cadre d'un financement de la Banque mondiale ou de tout autre partenaire technique et financier (PTF) international.

### **Aptitudes**

- Bonne connaissance du français de même qu'une aptitude à communiquer oralement et verbalement aussi bien avec les responsables du projet, que la hiérarchie et les collègues ;
- Une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication) ;
- Une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ;
- Être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Être apte et disposé à effectuer des déplacements à l'intérieur du pays ou à l'extérieur.

### **Compétences Organisationnelles :**

- Intégrité en accord avec les valeurs et les normes éthiques de la Banque mondiale ou tout autre bailleur de fonds ;
- Flexibilité et adaptabilité aux aspects culturels, de genre, de religion, de race, de nationalité et d'âge ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et de façon efficace dans un contexte sociopolitique difficile.

## **Développement et efficacité opérationnelle :**

- Bonne capacité de planification de son travail de manière autonome et capacité de gérer plusieurs priorités à la fois ;
- Capacité à appuyer l'identification, la formulation, la mise en œuvre des activités du projet ;
- Excellente capacité de communication avec les différents partenaires du projet (maître d'ouvrage, agences d'exécution, consultants, entreprises, ...).

## **5. CONTRAT**

### **5.1. Durée du Contrat et Evaluations**

La durée du contrat du Spécialiste EHA est de Trois (03) ans ou toute durée supérieure convenue par avenant pour couvrir la date de clôture du Projet, conformément aux dispositions du contrat qu'il aura signé avec le Coordonnateur du Projet en accord avec la Banque mondiale.

Les performances du Spécialiste EHA seront évaluées annuellement par le responsable des opérations, sur la base des critères de performance spécifiés plus haut. L'évaluation de la performance du Spécialiste EHA sera faite dès la première année du contrat, par la suite, les évaluations se feront annuellement.

La durée du contrat inclut une période d'essai d'un (01) an. Le contrat du Spécialiste EHA prendra automatiquement fin si la période d'essai d'un (01) an n'est pas satisfaisante pour le Projet.

Le Projet se réserve le droit de résilier le contrat du Spécialiste EHA si les évaluations annuelles concluent à des performances non satisfaisantes pour deux années consécutives.

### **5.2. Lieu d'Affectation**

Le poste du Spécialiste EHA du Projet d'Appui à la Sécurité de l'eau et à l'Assainissement (PASEA) est à pourvoir dans l'immédiat. Le poste est basé à Korhogo avec des missions à l'intérieur de la Côte d'Ivoire.

## **6. PROCEDURE DE SELECTION**

### **Constitution et dépôt des dossiers de candidature**

1. Les candidat(e)s intéressé(e)s devront demander les Termes de Références par courriel aux adresses ci-dessous.
2. Les Dossiers de candidature à ce poste devront être soumis en français en version électronique ou en version physique aux adresses ci-dessous indiquées et porter la mention « **Avis à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un Spécialiste Eau Hygiène Assainissement (EHA) pour le PASEA** »
3. Les dossiers de candidatures doivent comprendre :

- Une lettre de motivation ;
  - Un curriculum vitae détaillé incluant les noms de trois (3) personnes de référence ;
  - La photocopie certifiée des diplômes mentionnés dans le curriculum vitae (CV).
4. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :
- Adresses électroniques de retrait des Termes de Références et d’envoi des dossiers :
    - *YAVO Ermel Bertrand* <yavoermel1979@gmail.com>;
    - *KOUAME Emma Chapline* <chaplinekouame@gmail.com>;
    - *KOUAMÉ Yves Jonas* <yvesjonas.kouame@gmail.com>;
    - **Copie** : *AMANGOUA Ange* <aamangoua@prici.ci>;
  - Adresse de dépôt physique et d’ouverture des dossiers :
 

***PROJET D’APPUI A LA SECURITE DE L’EAU ET A L’ASSAINISSEMENT (PASEA),***  
*sise à la Cellule de Coordination du PRICI,*  
*lot 1802, Cocody 2 plateaux Vallons, Cité Lemanía,*  
*08 B.P. 2346 Abidjan 08 / Tél: 22 40 90 90 ou 22 40 90 91.*

### **Méthode de Sélection**

Le Candidat sera recruté sur la base de la procédure de sélection de comparaison de CV et d’entretiens des candidats retenus sur la liste restreinte, suite à la publication d’un Avis à Manifestation d’Intérêt (AMI).

### **NOTA BENE :**

- Seuls les candidats présélectionnés après analyse des CV seront contactés pour la phase des entretiens de sélection. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés.
- Pour ce poste, une expérience dans un projet financé ou cofinancé par la Banque mondiale constituerait un avantage.
- Les Candidatures féminines sont fortement encouragées.
- Il s’agit d’un poste à temps plein qui ne peut être cumulé avec d’autres fonctions, dans le secteur Privé ou au sein de l’administration. Les candidat(e)s devront être disponibles sans délai pour leur prise de fonction.
- Seuls les Candidats retenus seront contactés pour la suite de la procédure de sélection.